



-  Limites communales
- Zonages réglementaire :**
-  Zone bleu clair
-  Zone bleu moyen
-  Zone bleu foncé
-  Zone rouge
-  Bande constructibilité limitée derrière les digues
-  Digues
-  Digues ayant vocation à être déclassées à l'issue du programme de réhabilitation

**PLAN LOCAL D'URBANISME**



**6.1.5 PLAN DE PREVENTION DU RISQUE D'INONDATION**

PLU approuvé par révision n°1 : DCM du 24 Juin 2004  
 Modification n°1 : DCM du 10 mai 2007  
 Révision simplifiée n°1 : DCM du 12 février 2009  
 Modification n°2 : DCM du 27 mai 2010  
 Modification n°3 : DCM du 09 février 2012  
 Modification n°4 : DCM du 05 juillet 2013  
 Mise à jour n°1 : Arrêté du 28 novembre 2014  
 Modification simplifiée n°5 : DCM du 11 décembre 2015  
 Modification simplifiée n°6 : DCM du 23 juin 2017  
 Mise à jour n°2 : Arrêté du 15 février 2018  
 Modification simplifiée n°7 : DCM du 16 décembre 2019  
 Mise à jour n°3 : Arrêté du 04 octobre 2022  
 Modification simplifiée n°8 : DCM du 30 mars 2023  
 Modification n°9 : approuvée le 03 avril 2025